



+ Règlement Tremplin - Exposition exclusivement réservée aux amateurs

ARTICLE 1

La Table Ronde Française de Vire organise une exposition à la salle Polinière, 4 Place Ste-Anne à Vire le **samedi 1 et le dimanche 2 avril 2023**.

Le Tremplin de Peinture & de Sculpture de la Table Ronde est réservé aux amateurs.

ARTICLE 2

Le droit de participation est fixé à :

- 20€ pour 3m linéaire,
- 7€ par mètre supplémentaire,
- Maximum 2 œuvres par panneau.

Chaque artiste présentera 3 œuvres minimum, d'un format au choix.

Les œuvres à panneaux multiples (diptyques, triptyques...) seront acceptées mais limitées à une œuvre par artiste (1 triptyque comptant pour une œuvre sur les 3 exposées par l'artiste)

Ne seront pas exposées :

- Plus de 6 œuvres par artiste,
- Plus d'1œuvre déjà réservée,
- Les copies ou plagiat

Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser les envois :

- Ne comportant pas 3 œuvres entrant dans ces critères,
- Dont l'inscription ne serait pas réglée,
- Parvenue incomplète ou hors délai.

ARTICLE 3

Les inscriptions seront validées dès la réception de vos éléments complets : photos, prix, nom et nature de l'œuvre ainsi que règlement des droits d'exposition.

ARTICLE 4

Les œuvres devront être remises :

À la salle Polinière (4 Place Ste Anne – 14500 VIRE) : **le vendredi 31 mars 2023** (toute la journée)

Les œuvres devront être reprises le dimanche 2 avril 2023 à 19h00.

Les envois et retours des œuvres seront assurés par les artistes ou ayant droit avec justificatif signé de l'artiste, par tout moyen à leur convenance, sous leur seule responsabilité, frais de port à leur charge.

ARTICLE 5

Chaque artiste devra assurer ses œuvres pour la durée de l'exposition contre tout risque de vol ou de destruction partielle ou totale.

ARTICLE 6

Toutes les toiles devront être munies d'accessoires nécessaires à leur accrochage.

En outre, elles porteront au dos :

- Le **NOM** et **PRENOM** de l'artiste,
- Le **TITRE** de l'œuvre,
- L'**ADRESSE** de l'artiste,
- Le **PRIX** de vente de l'œuvre pour l'exposition.

ARTICLE 7

Le jury d'accrochage sélectionnera le nombre d'œuvres qu'il estimera nécessaire, selon la qualité, comme premier critère et en fonction des possibilités d'accrochage de la salle d'exposition, en second lieu. Les décisions du jury seront sans appel.

ARTICLE 8

Les exposants devront indiquer leurs prix en tenant compte des 15 % que les organisateurs retiendront sur les ventes.

ARTICLE 9

Les exposants devront présenter leurs œuvres telles qu'elles seront mises à prix, exemple: une œuvre ne pourra être présentée encadrée si elle est vendue sans le cadre.

ARTICLE 10

Le comité d'organisation décline toute responsabilité pour les dommages qui pourraient éventuellement être causés aux œuvres au cours du transport, de manutention d'accrochage et pendant la durée de l'exposition (où elles seront manipulées avec soin).

Obligation est faite aux exposants de renoncer à tout recours contre le Comité d'Organisation (la Table Ronde de Vire) et d'obtenir de leur assurance la même renonciation sans réserve.

ARTICLE 11

En cas de force majeure, le tremplin de la biennale de peinture et sculpture de Vire pourra être annulé sans préavis, sans que les artistes prétendent à quelques dommages que ce soit.

ARTICLE 12

Onze Prix seront décernés dont 5 accessits à la Biennale de Peinture et de Sculpture de 2024 Salle du Vaudeville (exposition professionnelle) qui permettront aux artistes amateurs d'être invité à exposer.

ARTICLE 13

Toute correspondance sera adressée à :

Monsieur Mickaël ROUPENEL
La Marquerie
14500 CAMPAGNOLLES

ARTICLE 14

L'envoi de toute œuvre à l'exposition implique de la part de l'exposant un acquiescement sans réserve, tant aux prescriptions du présent règlement qu'aux décisions du Comité.

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de statuer sur les cas non prévus au présent règlement.

VERNISSAGE : Les artistes amateurs sont cordialement invités à assister au vernissage officiel qui aura lieu le **vendredi 31 mars 2023 à 18h00 à la salle Polinière.**

+ Bulletin d'inscription Tremplin

Nom - Prénom:

Adresse :

Code postal :

Ville:.....

Téléphone :

Adresse de messagerie:

Site Web : <https://.....>

Liste & prix de vos œuvres

	Nature <i>(huile, aquarelle, pastel, sculpture...)</i>	Dimensions	Prix de vente* <i>(avec ou sans cadre)</i>
1			
2			
3			
4			
5			

Tenant compte d'une commission sur vente de 15% perçue par la Table Ronde de Vire

Par la présente, j'accepte le règlement de la Biennale de Peinture et de Sculpture de Vire.

Date et signature :